

Organe de contrôle, force de proposition

⊙ **Pouvoir législatif** // La gestion politique de la commune de Fully est réalisée par deux organes: le Conseil général et le Conseil communal. Le premier exerce le pouvoir législatif (édicte les lois), le second le pouvoir exécutif (applique les lois). Représentant du pouvoir législatif, le Conseil général définit le champ d’action du Conseil communal.

⊙ **Majorité PDC** // Le Conseil général (CG) est composé de 45 membres élus pour quatre ans. Lors de la dernière période législative 2009-2012, la répartition a été la suivante: PDC (19), PLR (13), MISE (9), UDC (4).

⊙ **Le dernier mot sur les budgets, crédits, etc.** // Les tâches principales du CG sont d’approuver le budget et les comptes de la commune, de fixer le taux d’impôt, d’octroyer les crédits nécessaires aux investissements et d’adopter les règlements communaux.

⊙ **Commentaires et recommandations** // Le CG se réunit au minimum deux fois par année: en décembre pour le budget et en juin pour les comptes. Au cours de ces deux plénums, chaque groupe politique adresse au Conseil communal un commentaire sur les actions menées par la commune. Le Conseil général comporte quatre commissions composées par les élus du Conseil général. Elles ont pour fonction d’étudier les objets qui seront, par la suite, soumis à l’ensemble du Conseil général et de faire des commentaires, des recommandations, voire des propositions, notamment pour l’élaboration des règlements communaux.

⊙ **Les commissions** // La Commission de gestion étudie les comptes de la commune et des Services industriels, à la fin du printemps, ainsi que les budgets en automne. Pour chaque plénum, elle rend un rapport qui permettra à chaque conseiller général de prendre

position lors du vote des comptes et du budget. Les trois autres commissions travaillent par thèmes. L’une regroupe le développement économique, le tourisme et l’agriculture, l’autre la santé, les affaires sociales, la jeunesse, la culture et le sport et la dernière l’environnement, l’énergie, l’édilité et l’urbanisme. Au gré de l’actualité ou de la volonté de leurs membres, ces commissions débattent de différents sujets afin d’émettre des recommandations à l’ensemble du Conseil général.

Les commissions sont également des lieux d’échange entre les membres de l’exécutif et du législatif, où les conseillers communaux sont invités à présenter leurs projets ou à répondre aux questions des membres du législatif.

⊙ **Postulats et motions** // Les commissions ont la possibilité, comme chaque membre du Conseil général de déposer des postulats ou des motions. Le

postulat demande que le Conseil communal réalise une étude sur une question déterminée et dépose un rapport avec des propositions. La motion a pour objet l’élaboration d’un nouveau règlement, l’abrogation ou la modification d’un règlement.

⊙ **L'exemple de la centrale photovoltaïque de Charnot** // A titre d’exemple la Commission énergie, qui souhaitait que la municipalité étudie la réalisation d’installations photovoltaïques sur les bâtiments communaux, a déposé un postulat, accepté par l’ensemble du Conseil général et concrétisé par l’inauguration des installations photovoltaïques de Charnot le 12 septembre dernier.

// Vincent Günther-Roduit

ÉLECTIONS AU POSTE DE JUGE

Henri Carron: 963 voix hors parti, un succès



Henri Carron remercie toutes les électrices et tous les électeurs de Fully qui lui ont accordé leur confiance lors de l’élection au poste de juge de commune de la mi-octobre.

464 listes de parti) constitue un magnifique succès. Henri Carron continuera comme par le passé à s’investir, en sus de ses occupations professionnelles, dans des projets d’aide au développement en Afrique et des activités de bénévolat.

Il félicite l’élue Mme Véronyc Mettaz et lui souhaite plein succès dans l’accomplissement des importantes tâches judiciaires qui seront désormais les siennes au service de la population de Fully.

Le score qu’il a obtenu, qui dépasse de plus de 950 voix le score des listes du MISE (1427 voix contre

ÉLECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Le 11 novembre, votez futé!

Le Conseil général compte 45 sièges disponibles. Chaque bulletin de vote vaut donc 45 suffrages.

Il s’agit de bien utiliser tous vos suffrages!

Pour vous permettre de voter en toute connaissance de cause, quelques informations:

1. LISTE FRANCHE

En glissant dans l’urne la liste n° 4, sans y toucher, vous donnez le maximum de chances au MISE d’obtenir des sièges en plus. Grand merci!

2. AJOUTS DE CANDIDATS DU MISE SUR UN BULLETIN BLANC

Si vous prenez un bulletin blanc, rajoutez l’en-tête: «MISE, liste no 4» et inscrivez les noms des candidat-e-s de votre choix. Les suffrages non utilisés seront attribués au MISE.

3. AJOUT D'AUTRES CANDIDATS SUR LA LISTE DU MISE (PANACHAGE)

Vous souhaitez rajouter des candidat-e-s sur la liste du MISE? Le choix est compréhensible, mais sachez que cela réduira notre force lors du décompte du nombre total de suffrages par parti.

4. AJOUT DE CANDIDATS DU MISE SUR UNE AUTRE LISTE

Vous souhaitez ajouter des candidats du MISE sur la liste d’un autre parti? Cela donne un suffrage à chaque personne rajoutée, mais n’augmente que peu notre poids dans le nombre total de suffrages.

5. CUMUL

Le cumul (inscrire plus d’une fois le nom d’un candidat) n’est pas autorisé. Quant au tramage... il n’est pas sympa!

6. VOTE PAR CORRESPONDANCE

Attention, n’oubliez pas de signer la feuille de transmission, de mettre l’adresse de la commune dans la fenêtre et de l’affranchir avant de l’envoyer, sous peine de nullité.

Merci de nous accorder votre soutien!

// Camille Ançay

- EDITO -

MERCI!



Les citoyens de Fully ont accordé le 14 octobre leur confiance au MISE en élisant Stéphane Bessero au Conseil communal. Je les remercie pour ce soutien. Leur choix a sans doute été influencé par l’excellent bilan du conseiller sortant Camille Carron. Guidés par ce même esprit d’ouverture et de transparence, les candidats ont mené une campagne positive.

La réflexion de fond sur la situation de la commune de Fully et l’analyse détaillée des besoins a généré des propositions et des engagements concrets. Le résultat de cette élection montre bien l’attente de la population pour un mode de gouvernance renouvelé, avec une représentation plus équilibrée des forces politiques, loin de l’emprise d’un seul groupe majoritaire.

Henri Carron: 1000 citoyens hors parti

Le poste de juge de commune a provoqué un véritable séisme. Parti avec un retard de plus de 700 voix, dû à la taille du parti, Henri Carron manque l’élection pour 48 voix. Hors du MISE, ce sont près de 1000 citoyens qui ont choisi sa candidature. Presque la moitié de la population soutient donc la compétence du candidat contre la logique de la distribution des postes aux grandes familles.

Conseil général: incarnation des demandes de la population

La confiance accordée au MISE doit être confirmée lors du scrutin au Conseil général. Pour que nos propositions puissent être réalisées, il faut que celui-ci accorde les moyens nécessaires par les orientations budgétaires. C’est la force du législatif de réunir 45 représentants, d’incarner les demandes et le besoins de la population de Fully par des propositions au Conseil communal. Ce sont les membres du législatif qui répercutent et transmettent la volonté des groupes constitutifs de la population de Fully au Conseil communal pour obtenir des solutions concrètes.

Le 11 novembre, il est donc important de confirmer le choix des citoyens.

Soutenez les candidats du MISE et votez la liste n° 4 afin que la commune de Fully gagne en transparence, en dynamisme et en solidarité.

// Philippe Roduit

SOUTENEZ-NOUS!

La rédaction, l’impression et la diffusion de ce journal représentent un coût, tout comme la campagne que les candidats du MISE mènent pour ces prochaines élections communales. Vous êtes membre de l’un de nos mouvements constitutifs (indépendants, socialistes et écologistes), simplement sympathisant ou sensible à notre engagement? Soutenez-nous en versant un don, anonyme ou nominatif, sur le compte du MISE (auprès de la Banque Raiffeisen Martigny et Région,compte CH33 8059 5000 0015 4984 1). Merci d’avance!



MISE EN ROUTE

MOUVEMENT DES INDÉPENDANTS, DES SOCIALISTES ET DES ÉCOLOGISTES DE FULLY

VOS IDÉES EN MOUVEMENT!

ÉLECTIONS AU CONSEIL COMMUNAL

Stéphane Bessero, nouveau conseiller du MISE



Grâce à votre soutien, Stéphane Bessero a été élu le 14 octobre dernier au Conseil communal de Fully. Nous vous en remercions, et vous livrons la première interview de notre conseiller.

Alors... Heureux?!

Oui! Je suis très heureux de la confiance qui m’a été accordée par les électrices et les électeurs de Fully. Heureux, mais aussi impatient de pouvoir participer, en tant que nouvel arrivant, à cet exécutif, tout en ayant conscience qu’il va falloir se retrousser les manches et se mettre au travail pour le bien commun. Je remercie aussi Bernard pour son engagement dans cette campagne, et lui souhaite plein succès pour le Conseil général.

Sur quoi allez-vous concentrer votre énergie en arrivant?

La répartition des dicastères doit encore avoir lieu. Lorsque je la connaîtrai, je mettrai mon énergie sur les domaines dont j’aurai la responsabilité, tout en m’engageant sur les autres, pour lesquels nous sommes aussi des partenaires de discussion. D’autant que le programme du MISE touche tous les dicastères. Aucun d’entre eux n’est à négliger dans une période de croissance comme celle que vit actuellement Fully.

Y’a-t-il à votre sens des priorités, des urgences?

J’en citerai trois: la communication, la Loi sur l’aménagement du territoire et la 3^e correction du Rhône. La communication est peu pratiquée dans le cadre de l’administration, alors qu’il s’agit d’une obligation cantonale inscrite dans la Loi sur les communes. La population doit être mieux tenue au courant, des séances d’information publique régulièrement organisées et le site internet communal devrait être plus dynamique. D’autant plus qu’un poste a été créé il y a quelques mois pour aller dans ce sens. Selon la nouvelle loi sur l’aménagement du territoire (contre laquelle un référendum a été déposé), les cantons suisses vont devoir ramener

leurs surfaces à bâtir à une taille équivalente à 15 ans de développement. Pour le Valais, cela représente une diminution d’environ 75% par rapport à l’existant. L’un des objectifs principaux de cette loi étant d’éviter à l’avenir le mitage (dissémination des habitations dans le paysage), il est certain que Fully va devoir réduire ses zones à bâtir. Dans ce contexte, il me paraît urgent d’avancer rapidement sur la révision du Plan communal d’affectation des zones (PAZ) et d’entrer simultanément en négociation avec le canton, afin de pouvoir poursuivre cette démarche par la suite, quoi qu’il arrive.

«Je vois trois priorités: la communication, la Loi sur l'aménagement du territoire et la 3^e correction du Rhône.»

Enfin, on le voit bien, tout cela est intimement lié à Rhône 3, puisqu’actuellement, la situation étant bloquée, l’essentiel des zones à bâtir de Fully est placé en zone rouge! Il s’agit donc d’avancer, et ce rapidement, quelle que soit la variante retenue, afin d’assurer la sécurité de la population et de maintenir l’attractivité de Fully.

Gouverner, dit-on, c’est anticiper.

Quels sont les défis pour Fully dans 15 ans? Fully fait face à une forte croissance démographique qui ne semble pas devoir faiblir. C’est encore un village aujourd’hui, ce sera sans doute une ville demain. Dès lors, il s’agira d’être attentif à tout ce qui est lié à ce phénomène: la gestion du territoire, de l’urbanisme, les pouponnières, crèches, écoles, EMS, etc. Le défi est là en raison du danger qu’il y a de croire que «tout est fait». Certes, on vient d’investir dans de nombreux domaines, mais le manque se fera bientôt à nouveau sentir, et c’est d’ailleurs déjà le cas dans les structures pour la petite enfance. Or il ne s’agit pas de dresser des listes d’attente, mais d’investir pour qu’on y échappe. Bien sûr, cela pose la question du financement.

Les impôts devraient financer les objets collectifs et les taxes être réservées aux services qui doivent s’autofinancer, afin de maintenir l’équilibre, éviter le surendettement. Je pense que Fully ne se finance pas correctement. La Loi sur les communes régit précisément ces éléments, et il s’agira d’analyser tout cela.

Je pense enfin que la commune devrait se mettre en quête d’investisseurs – privés, assureurs, caisses de compensation, etc. – pour pouvoir construire rapidement des logements à louer, en particulier pour la jeune génération qui ne souhaite pas forcément construire, devenir propriétaire. Dans le même esprit, Fully manque de locaux pour des bureaux, des associations, etc.

Que souhaitez-vous dire à ceux qui vous ont élu, et aux autres, à quelques jours du 2^e tour des élections communales qui désigneront le Conseil général?

Je souhaite que l’intérêt qui a été porté sur l’élection des conseillers communaux se renouvelle pour celle des conseillers généraux, afin de maintenir l’équilibre des forces politiques. Il ne faut pas croire que le Conseil général joue un rôle mineur, au contraire. Non seulement il se prononce sur le budget et les comptes, mais il constitue aussi un ferment indispensable pour l’émergence de nouveaux projets et une locomotive précieuse pour stimuler les priorités et les dossiers. Enfin j’aimerais rappeler aux gens qu’ils peuvent s’engager dans les commissions communales sans faire partie d’un parti, simplement parce qu’ils s’intéressent au patrimoine, à la culture, à l’énergie, ou à un autre thème des commissions. L’investissement est raisonnable, mais l’engagement citoyen valorisant!

Encore un dernier vœu ?

J’espère, maintenant que les élections sont passées, que la collaboration au sein du nouveau Conseil communal, à partir de janvier, sera bonne et que l’avenir de Fully guidera son travail, davantage que les appartenances partisans.



Elles et ils s’engagent: soutenez-les!

Le 11 novembre prochain, vous serez appelés à élire le Conseil général de la commune de Fully, son assemblée législative, celle qui non seulement approuve – ou non – comptes et budgets, mais également commente, recommande, propose, demande une étude, un rapport, un nouvel article dans le règlement communal, etc. Autant dire que son rôle n’est pas à négliger. (Voir page 4)

Au sein du MISE, Jennifer, Sandrine, Bernard, Célestin, Dominique, Fabien, Laurent, Stéphane et Vincent s’engagent pour y siéger, et vous livrent ci-dessous leur avis sur quelques thèmes qui leur tiennent à cœur.

Vous partagez leur point de vue? Votez la liste n° 4!



/ JENNIFER LYGREN
⊙ *Formation universitaire en gestion d’entreprise et criminalité économique, auditrice interne dans une banque régionale*
⊙ *33 ans, célibataire, un enfant*

PETITE ENFANCE

Pas de baisse des prestations ni de liste d’attente dans les structures de la petite enfance

La société évolue, la structure et le fonctionnement des familles aussi. En plus des inconvénients liés à l’éloignement des grands-parents et autres membres de la famille, les parents d’aujourd’hui ont, de surcroît, des difficultés à vivre avec un seul salaire. Les exigences des employeurs, notamment en matière de flexibilité et heures de travail, augmentent continuellement aussi. Tout cela dans un monde où les postes à temps partiel sont limités, les structures de garde sur le lieu de travail quasi inexistantes et le coût de la vie en perpétuelle augmentation. C’est une réalité aujourd’hui: assurer la garde et la bonne éducation des enfants devient de plus en plus difficile.

Pionnière et attractive pour les familles
Pionnière dans ce domaine, Fully mettait en place en 2001 – grâce à un important engagement du conseiller communal et des conseillers généraux du MISE – les crèches et UAPE «Pouce» à Vers-l’Eglise et Saxé, «Soleil bleu» à Branson et le réseau de parents d’accueil. Autant de prestations qui ont contribué à l’attrait de Fully pour les familles.

Inacceptables listes d’attente
Aujourd’hui cependant, face à la croissance démographique de Fully, une liste d’attente a été mise en place et la tentation est grande pour la commune de limiter les prestations et d’augmenter les tarifs. Cela serait difficilement acceptable. Le MISE souhaite que des ressources et des prestations adaptées à la démographie croissante et aux besoins de la population de Fully soient rapidement mis à disposition de l’association faïtière Planète Enfants. Offrir aux parents qui travaillent – par obligation ou par choix – des structures adaptées n’est pas une question d’aide sociale, mais une nécessité pour le bon fonctionnement de la société et de l’économie. Comme par le passé, le MISE continuera de défendre des prestations de qualité, à un coût abordable pour les familles, sans liste d’attente, ni limitations des prestations.



/ BERNARD DORSAZ
⊙ *Educateur social en psychiatrie à la Fondation Emera*
⊙ *49 ans, marié à Marie-Claire Roduit, 3 enfants*

3^e CORRECTION DU RHÔNE / AGRICULTURE

Troisième amélioration du Rhône: souvenons-nous de la châtaigneraie...

La 3^e correction du Rhône est une opportunité à ne pas manquer pour la mise en valeur du patrimoine agricole de notre plaine et de notre économie en général. Ce propos n’est pas infondé, il fait référence à l’histoire de notre commune.
C’est l’aventure de sa merveilleuse châtaigneraie. Pour mémoire, en 1941, le Département fédéral de l’intérieur ordonnait au Service forestier de l’Etat du Valais de protéger la forêt au-dessus du village de Vers-l’Eglise: les habitants, gourmands en terres viticoles, continuaient d’arracher les arbres sans se préoccuper des dangers de ravine, quand bien même une catastrophe avait touché le hameau de Saxé deux ans plus tôt.

Grâce à Berne et aux mesures de sécurité
C’est donc uniquement pour des raisons de sécurité et avec l’intervention des autorités fédérales qu’actuellement nous pouvons être fiers de cette magnifique carte de visite qu’est devenue la châtaigneraie.
Cette édifiante expérience me fait dire que l’aménagement du Rhône tel que proposé par l’Etat du Valais est pour Fully une nouvelle chance. Une chance d’être fiers de notre fleuve, une chance pour l’aménagement du territoire, pour la sécurité des résidents, une chance enfin pour le développement économique et pour l’attractivité de notre commune.

Fully, pays de la châtaigne et du Rhône!
Le temps presse et beaucoup de localités demandent que les mesures de sécurité soient réalisées alors que Fully se cantonne dans une opposition infructueuse... l’eau coule sous les ponts et sous notre nez... Combien d’argent avons-nous déjà perdu en refusant de faire avancer ce projet?
Je m’engage avec le MISE pour qu’un jour nous puissions mettre sur notre carte de visite: «Fully, pays de la châtaigne et du Rhône». Et en faire une fête encore plus belle que celle d’aujourd’hui!

Le MISE n’est pas un parti politique, mais l’alliance des indépendants, des socialistes et des écologistes de Fully. En ce sens il ne s’embarrasse pas de conflits partisans et place la population de Fully au centre de ses priorités.

LE 11 NOVEMBRE, MISEZ JUSTE!



/ DOMINIQUE CARRON
⊙ *Electricien aux Services indistriels de Fully*
⊙ *51 ans, divorcé, papa de quatre enfants*

AÎNÉS / MAINTIEN À DOMICILE

Favoriser le maintien à domicile et soutenir l’ASOFY

Face à la croissance démographique dont elle est bénéficiaire (environ 400 nouveaux habitants en 2011, 250 en 2012), la commune de Fully doit certes adapter ses infrastructures techniques, mais pas uniquement.
La Direction du Foyer Sœur Louise Bron, qui a récemment augmenté sa capacité d’accueil, l’a bien compris. Si les listes d’attente au niveau des crèches sont intolérables pour le MISE, elles le sont également pour les établissements médico-sociaux. Dans ce contexte, les mesures en faveur du maintien à domicile doivent être soutenues et intensifiées. Nos aînés doivent pouvoir rester à chez eux le plus longtemps possible (réseau d’aides à domicile, etc.).

Des lieux de vie plutôt que des mouirois
Il s’agit également de développer les structures intermédiaires, telles que les appartements protégés et le Centre de jour Le Moulin, et d’assurer leur animation par des professionnels, afin d’en faire de véritables lieux de vie, et non pas des mouirois.
Enfin le MISE soutient le formidable travail réalisé par l’Action socioculturelle de Fully (ASOFY), notamment à travers Planète Seniors, pour offrir à nos aînés et retraités de l’information, des loisirs et des espaces de rencontre intergénérationnels adaptés.





/ VINCENT GÜNTHER-RODUIT
⊙ *Ingénieur horticole ETS, spécialiste en cultures maraîchères pour le Service cantonal de l’agriculture*
⊙ *43 ans, marié à Marie-Claude, deux enfants*

ÉNERGIE / ENVIRONNEMENT

Energies renouvelables, mobilité douce, et développement architectural plus homogène

Conseiller général depuis huit ans, président de la commission édilité, énergie environnement et urbanisme en 2008, je souhaite poursuivre mon engagement pour améliorer la qualité de vie des habitants de Fully.
Les actions que j’ai engagées durant cette dernière législature pour sensibiliser les élus aux bienfaits et à la nécessité des énergies renouvelables ont porté leurs fruits. Les postulats en faveur d’installations photovoltaïques communales, avec participation des privés, et le postulat pour le soutien d’installations solaires thermiques sur les immeubles, ont été acceptés avec grand succès.

Un règlement de construction très attendu
Le MISE a également demandé – et obtenu – l’installation de nombreuses zones de parcage pour vélos. Aujourd’hui la petite reine a gagné du terrain, installant ainsi une mobilité douce qui améliore la fluidité et la sécurité du trafic.
Le nouveau plan de zones, qui détermine le développement de notre commune pour les 15 prochaines années, constituera un enjeu majeur de la prochaine législature. Avec lui devra également être adopté par le Conseil général le nouveau règlement de construction, attendu par beaucoup depuis longtemps. Celui-ci devrait non seulement permettre un développement architectural plus homogène, mais également définir le cadre et les horaires des activités possibles au sein des différentes zones (résidentielles, artisanales, mixtes), dans le respect de la tranquillité des résidents.
Sans prétention, mais avec conviction et travail, le MISE fait avancer Fully dans le bon sens.



/ LAURENT BALLIF
⊙ *Educateur social auprès d’adolescents en rupture sociale, familiale et professionnelle. Musicien à ses heures perdues*
⊙ *37 ans, marié à Myriam Bruchez Ballif*

INTÉGRATION / JEUNESSE

Favoriser l’intégration des nouveaux arrivants, stimuler les échanges interculturels et intergénérationnels

Résident de Fully depuis plus d’un an, je suis sensible à sa croissance démographique. L’arrivée de nouveaux résidents issus d’autres cantons ou pays a modifié – et modifiera encore – la vie villageoise. Afin d’accompagner ce processus, je m’engage à favoriser les échanges interculturels et intergénérationnels par le biais des structures existantes. Le partage des savoirs et des connaissances permettra à tous de s’épanouir dans une atmosphère dynamique faite de respect et d’harmonie entre les diverses communautés.

Porte-parole de la jeunesse auprès des élus
Je crois également que la jeunesse, toujours en recherche d’espaces de rencontre, mérite toute notre attention. Dans ce contexte, je m’engage à soutenir les initiatives de l’ASOFY, celles des autres associations proches de la jeunesse de Fully et celles qui pourraient éclore lors de la prochaine législation. Je souhaite notamment que soit mis en place un espace de dialogue entre les jeunes et les élus, permettant aux uns de livrer leurs préoccupations et leurs besoins, aux autres d’en prendre la mesure. Par mon engagement, je souhaite être ce porte-parole.
Enfin la jeunesse constitue un fabuleux réservoir de création artistique. Musicien à mes heures perdues, je pense que nous devrions améliorer l’offre de locaux disponibles, par exemple à la belle Usine, et encourager les jeunes à se produire dans les diverses structures et manifestations de Fully.



/ SANDRINE PERRUCHOUD
⊙ *Economiste d’entreprise HES, indépendante, sa fiduciaire Fingest compte parmi ses clients des PME mais aussi des familles de Fully et des environs*
⊙ *43 ans, maman de deux adolescents de 13 et 17 ans*

ÉCONOMIE / FINANCES

Le défi: réorganiser l’administration

Le grand défi de notre administration communale, pour les quatre prochaines années, sera de remodeler son organisation interne: agrandir ses locaux, réaménager ses bureaux, intégrer les nouveaux collaborateurs, tout en maîtrisant ses coûts. Cette réorganisation va certainement faire augmenter fortement les charges administratives et de personnel, réduisant d’autant la marge d’autofinancement – la différence entre les produits et les charges du ménage communal.

Réduction du montant disponible pour les investissements ordinaires
Sachant que le Conseil communal, depuis de très nombreuses années et avec raison, fixe le montant maximal de ses investissements ordinaires annuels à la valeur de cette marge d’autofinancement, il s’agira d’anticiper cette diminution de la somme disponible pour les investissements dits ordinaires...
En conséquence, un autre défi attend nos futurs conseillers communaux et généraux: faire face aux besoins d’une population en pleine croissance et, dans le même temps, rattraper le retard pris dans certains domaines, tels que la gestion de l’eau, alors que l’avoir à disposition continue de s’amoin-drir. Il faudra faire preuve d’une grande vigilance lors de l’établissement des budgets.

Vigilance des conseillers généraux
Si l’une des fonctions des conseillers généraux, il est vrai la plus visible, est d’accepter (ou de refuser) les budgets et les comptes lors des plénums, je souhaiterais, pour ma part, que chaque conseiller général vérifie, par le biais de la commission dont il est membre, que les dépenses jugées essentielles par sa commission, pour le bien de la commune, de ses habitants ou de son environnement, soient bien intégrées aux budgets communaux.



/ FABIEN SPINA
⊙ *Responsable commercial dans le secteur des technologies de l’information*
⊙ *36 ans, marié à Alda, deux enfants*

COMMUNICATION

Vous écouter et vous informer, en toute transparence

Claude Lelouch écrivait: «La représentation est un élément essentiel de la communication.» Candidat du MISE aux prochaines élections communales, je veillerai à ce que soit respectée votre confiance de représentation et que celle-ci soit appliquée en matière de communication.
La qualité principale d’un élu est celle d’écouter ses concitoyens. Ecouter exige des talents particuliers d’honnêteté intellectuelle, de transparence, de compréhension, d’empathie et d’attention. Cela est important pour qu’un lien fort et durable s’établisse entre les citoyens, les élus et au final la commune. C’est dans cette optique que je comprends la communication, et que je la défendrai.

Communication respectueuse et non partisane
On apprend à l’école qu’aucune question n’est stupide. Pourquoi cela serait-il différent envers nos autorités? Les réponses ne sont pas toujours bonnes à entendre, mais elles répondent à une attente et ont le mérite de créer un lien. Ce lien ne s’établira qu’au travers d’une communication respectueuse, non partisane et égale pour tous. Dans l’incertitude, celle-ci est encore plus nécessaire.
La commune de Fully change, évolue. Le Conseil général et le Conseil communal seront les acteurs de ce mouvement dont vous serez la cause et l’objectif. La communication sera notre fil d’Ariane tout au long de cette législature quand d’autres prôneront l’immobilisme et le repli sur soi. Avec nous, vous serez informés de nos actions et vous comprendrez les jalons importants de notre engagement.

Le MISE, en mouvement pour la commune de Fully.



/ CÉLESTIN TARAMARCAZ
⊙ *Archéologue et historien, avec une orientation et un intérêt particulier pour ce qui concerne l’homme et son passé dans les régions alpines*
⊙ *33 ans, célibataire*

PATRIMOINE / CULTURE / TOURISME

Valorisation du patrimoine fulliérain: un atout pour le tourisme doux

Malgré sa vocation touristique, la commune de Fully a tendance à négliger son patrimoine. Dans un monde qui bouge vite, il est pourtant nécessaire de prendre le temps de se demander d’où l’on vient, histoire de mieux savoir où l’on veut aller, et comment.
Si je m’engage politiquement, c’est aussi pour défendre une certaine idée de la promotion touristique, notamment par le biais de la valorisation du patrimoine fulliérain, qu’il s’agisse d’éléments architecturaux, de sentiers historiques, de traditions ou encore de collections privées (l’ensemble constitué par Martial Ançay, par exemple, est d’une immense valeur).

Le patrimoine n’appartient pas qu’aux historiens!
La culture et les créations qu’elle produit, hier comme aujourd’hui, méritent une meilleure mise en valeur, et cette responsabilité est également du ressort des autorités communales. Il est grand temps de considérer le patrimoine et sa valorisation non plus comme une charge mais comme une plus-value essentielle au service du plus grand nombre: offre pour les visiteurs d’ici et d’ailleurs allant dans le sens d’un tourisme doux tel que prôné par le MISE, accès à la culture et à l’histoire pour tous (le patrimoine n’appartient pas qu’aux historiens !), lien social et intergénérationnel par l’échange et les activités des sociétés locales, etc. Notre commune a besoin de moyens pour la recherche, la création et l’expression tout comme de lieux d’exposition et de mise en valeur.



CAMILLE CARRON:
«POUR QUE NOTRE POLITIQUE SE POURSUIVE, SOUTENEZ-LES!»

«Au cours de mes douze années passées au Conseil communal, j’ai pu bénéficier du soutien sans faille de mon groupe au Conseil général.

Pour mémoire, par exemple, la première initiative en faveur d’une démarche «Fully, Cité de l’énergie», est venue de Camille Ançay, conseiller général du MISE, en... 2001!
Depuis, grâce au soutien du groupe, j’ai toujours pu mettre en avant une gestion rationnelle des énergies, et Fully a ainsi obtenu son label «Cité de l’énergie» il y a quelques semaines.

Si j’ai pu réaliser de nombreux objectifs du MISE durant ces trois législatures, c’est véritablement grâce au dynamisme du groupe du MISE au Conseil général. Tout seul, un Conseiller communal ne fait pas grand’chose.

Merci donc de les soutenir, afin que la politique menée durant depuis 2001 par le MISE puisse se poursuivre!»